expert gestion de crise

OBJET : Recrutement d'un(e) expert formateur en gestion crise terroriste pour l'animation d'un stage à Académie Internationale de Lutte Contre Le Terrorisme (AILCT) sur la thématique de Gestion interministérielle d'une crise terroriste.

Nombre d'experts : 1

Catégorie des experts : International

Pays ou zone géographique : Côte d'Ivoire AILCT

Activités n° : 2.6.2

AXE n° : 2

Nombre de jours de la mission : 5 jours

Période prévisionnelle : 19 au 23 mai 2025

LIMITE DE CANDIDATURE
15 Mars 2025

DURÉE DE LA MISSION
Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Afrique

1. **Description du projet**

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains.

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

2. Description de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2, plus particulièrement dans le renforcement de la réponse judiciaire par l'appui aux magistrats dans la gestion des dossiers liés au terrorisme et à la criminalité organisée, en particulier ceux impliquant des infractions transfrontalières.

Le stage d'une semaine sur la gestion interministérielle d'une crise terroriste a pour objectif de renforcer les capacités des fonctionnaires, des responsables d'enquêtes et des magistrats du parquet en charge du terrorisme à coordonner et à gérer efficacement une crise terroriste impliquant plusieurs départements gouvernementaux. Il vise également à favoriser la collaboration interinstitutionnelle et à fournir des outils pratiques pour une réponse rapide et cohérente en cas de crise.

Stratégie de pérennisation

Les services de sécurité intérieure et de justice sont mieux outillés pour une gestion des crises liées aux terrorismes.

Description des tâches des experts

L'expert sera responsable de la conception, de l'animation et de l'évaluation des modules de formation. Il ou elle devra garantir que les participants acquièrent des compétences en gestion de crise, particulièrement en matière de coordination interministérielle dans le cadre d'une crise terroriste.

Les principales responsabilités du formateur incluent :

Conception et planification de la formation : Élaborer un programme détaillé et des supports pédagogiques adaptés.

Animation des sessions : Mener des sessions interactives et des exercices pratiques pour stimuler l'engagement et l'apprentissage.

Exercices de simulation : Conduire des simulations réalistes de gestion de crise pour tester les capacités de coordination et de prise de décision des participants.

Évaluation des résultats de la formation : Mener des évaluations à chaud et à froid pour mesurer l'impact de la formation et recommander des améliorations.

livrables attendus

Programme : Un programme détaillé de la formation, avec des objectifs d'apprentissage clairs pour chaque module. Avant le début des activités
Powerpoint/supports: Des supports pédagogiques (présentations PowerPoint, documents de référence, fiches techniques, etc.) À remettre à la conseillère technique
Rapport de fin de mission : Un rapport d'évaluation finale de la formation, comprenant des recommandations pour améliorer la gestion interministérielle des crises terroristes.

À l'issue de la mission:
Évaluation de la prestation du formateur par les participants à la fin du stage.

Bilan d'évaluation des résultats pédagogiques et de la satisfaction des participants.

Organisation de la mission

Transports et déplacements

CIVIPOL prend en charge le billet d'avion aller-retour en classe économique transmis l'expert dès sa contractualisation. Les cartes d'embarquement aller et retour devront être conservées et transmises à l'équipe projet à Dakar.

Le transport de l'expert de Paris à Abidjan est pris en charge par le POC II.

Séjour et hébergement

L'expert percevra une indemnisation forfaitaire par nuitée. Il lui appartient d'effectuer lui-même la réservation de son hôtel et le paiement de la facture totale. Il en est de même pour la restauration et les frais personnels. L'équipe projet du POC II à Dakar se tiendra à disposition de l'expert et lui fournira toutes les informations utiles en sa possession.

Aucuns autres frais ne peuvent être engagés par l'expert au nom du projet ou de CIVIPOL sans l'accord préalable de la coordination du projet POC II.

La logistique nécessaire à l'accomplissement de sa mission sera mise à disposition sur le site même de la formation.

profil

Être membre d'une force de sécurité intérieure de carrière police ou gendarmerie avec au minimum 20 années d'expérience professionnelle ;

• Expertise en gestion de crise : Expérience avérée dans la gestion de crises, en particulier dans des contextes de sécurité et de terrorisme ;

- Connaissance du cadre interministériel : Compréhension approfondie des mécanismes de coopération et de coordination entre les ministères et autres parties prenantes en période de crise ;

- Pédagogie et expérience d'enseignement : Capacité à transmettre des concepts complexes de manière claire et interactive, avec une expérience dans la formation d'adultes, idéalement dans des contextes similaires ;

- Compétences en simulation : Expérience dans la conception et la gestion d'exercices pratiques de gestion de crise, avec un accent sur la prise de décision en situation d'urgence ;

Les points de contact au niveau du siège à Dakar sont Lucie HOFMANN hofmann.l@civipol.fr et Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu. Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent directement leur être adressées par courrier électronique avant le 15mars 2025

